

## BULLETIN SOCIAL

## Les Grèves en Juillet

	Nombre	Grévistes	Succès	Transactions	Echees
France ....	32	3.847	4	11	13
Belgique ..	3	320	»	»	»
Allemagne.	48	»	12	»	2
Angleterre.	49	12.087	19	17	9

## France

LES SALAIRES ET LA DURÉE DU TRAVAIL. — Les salaires progressent-ils ? De combien ? Et avec quelles conséquences pour la condition des classes ouvrières ? Telles sont les questions auxquelles permet de répondre l'enquête dont l'Office du travail vient de publier les derniers éléments.

Dans la réponse, une distinction s'impose entre la province et Paris où salaires et dépenses sont plus élevés qu'ailleurs. A Paris, et pour l'ensemble des établissements industriels privés (non compris les transports) qu'a interrogés l'Office du travail, le salaire moyen par journée de travail serait de 5 fr. 30. Il est de 4 fr. 85 dans les ateliers de l'Etat.

Pour le reste de la France, le salaire moyen journalier s'élèverait à 4 fr. 50. Pour toute la France (Paris compris), on peut établir le tableau suivant :

	SALAIRE MOYEN par journée de travail		SALAIRE ANNUEL d'après le nombre des jours de travail.
	Ouvriers	Ouvrières	
Ensemble des établissements de l'industrie privée.....	4 20	2 20	1.080
Ensemble des établissements industriels proprement dits.	4 20	2 30	1.060
Ensemble des établissements (y compris les chemins de fer).....	4 25	»	1.140

En comparant la moyenne actuelle des salaires à celle de la période 1860-65 (rappelée par l'Office du travail), l'augmentation du salaire depuis trente ans serait de 29 0/0 pour Paris et de 31 0/0 pour le reste de la France.

Nous ferons remarquer tout d'abord que l'Office du travail n'est pas d'accord avec le Ministère du Commerce, qui, ayant recherché naguère la moyenne générale du salaire, trouva que cette moyenne était : dans l'industrie privée, de 5 fr. 35 pour les hommes et de 3 francs pour les femmes ; dans les manufactures de l'Etat, de 6 francs pour les hommes et de 3 fr. 35 pour les femmes.

Nous devons également rappeler qu'en 1893, dans la *Revue socialiste*, les camarades Fernand et Maurice Pelloutier ont calculé que le salaire moyen actuel pour tous les ouvriers, y compris ceux du sol, mais non compris les contremaitres, devait être de 4 fr. 85 pour les hommes et de 2 fr. 46 pour les femmes, et que son augmentation depuis trente ans était d'environ 17 0/0.

La moyenne du salaire ne signifierait rien, qu'on ne l'oublie pas, si on ne la rapprochait des fluctuations subies pendant la même période par le coût de l'existence. D'après l'enquête de l'Office du travail, l'augmentation totale de dépenses pour un même genre de vie depuis 50 ans est évaluée à Paris à 25 0/0. D'autre part, cette augmentation a été évaluée par l'étude de la *Revue socialiste* dont il vient d'être parlé à 22 ou 23 0/0.

Enfin la répartition du personnel ouvrier est établie comme suit par l'Office du travail pour l'ensemble des établissements examinés : ouvriers, 70 0/0 ; ouvrières, 19,5 0/0 ; apprentis, 7,5 0/0, proportion différente, en ce qui concerne les ouvrières, de celle publiée jadis par le Ministère du Commerce (24 0/0), de celle publiée en 1891 par le *Soleil* (24,6 0/0) et de celle publiée en 1893 par la *Revue socialiste* (32 à 35 0/0).

Pour comprendre nettement la signification de ces chiffres, il convient donc d'observer que : suivant les calculs officiels, l'augmentation du salaire depuis 1860 serait de 30 0/0, l'augmentation du prix de l'existence, de 25 0/0, ce qui fait que l'ouvrier, achetant il y a trente ans 100 francs de marchandises pourrait en acheter aujourd'hui pour 105 francs ; suivant, au contraire, le calcul paru dans la *Revue socialiste* et opéré d'après un tableau concernant 150 professions, l'augmentation du salaire ne serait que de 17 0/0, et celle du prix de l'existence, de 22 0/0, de sorte que l'ouvrier achetant il y a trente ans 100 francs de marchandises n'en aurait plus aujourd'hui que pour 95 francs.

Laissons de côté le calcul socialiste, qu'on a taxé jadis de pessimiste, bien qu'il diffère peu, comme on le voit, du calcul officiel, et tenons ce dernier pour rigoureusement exact. Ainsi, en trente ans, malgré le développement incalculable de la richesse publique, malgré les progrès merveilleux de l'industrie, malgré les efforts *legaux et pacifiques* accomplis par le prolétariat, l'ouvrier ne gagne que 5 francs de plus par 100 francs, un sou par franc. Encore, l'enquête de l'Office du travail ne concerne-t-elle que des ouvriers *qualifiés*, le salaire des manœuvres, qui est compris dans l'enquête publiée par la *Revue socialiste*, n'ayant évidemment pas subi la même progression. Qu'en pensent les négateurs de la loi des salaires ?

des cordonniers, énumère ses travaux depuis cette époque. En 1891, fondation d'une société coopérative de production des cordonniers ; en 1892, délégation au congrès organisé par la Fédération des syndicats et groupes corporatifs de France à Marseille et fondation de la société de consommation l'Union ; en 1893, grèves retentissantes, qui produisent peu de résultats, endettent les organisations et découragent les syndiqués ; le 4 octobre 1895, élection d'un nouveau Conseil spécialement chargé de constituer une Bourse du travail ; en 1896, représentation de la Bourse libre au VI<sup>e</sup> congrès des Bourses du travail ; en 1897 demande au VII<sup>e</sup> congrès des Bourses d'étudier la question des sans-travail, projet de fédération locale des ouvriers du bâtiment, recherches statistiques sur la situation des ouvriers tisseurs d'Amiens, de Gand et de Blackburn.

Après audition de ce rapport, des explications sont échangées entre les camarades Gaillet (du syndicat des tisseurs), Fressard (des travailleurs du cuivre), Cousin (du syndicat des chemins de fer), sur la situation des syndicats de la Somme et la propagande à faire. Cette discussion se termine par le vote d'un ordre du jour engageant tous les syndicats amiénois à se grouper dans la Bourse du travail. Les délégués des syndicats dissidents adoptent l'ordre du jour et assurent le congrès qu'ils feront tous leurs efforts pour qu'il soit sanctionné par leurs organisations respectives.

Le camarade F. Guérard, délégué de la Bourse au Comité fédéral des Bourses du travail, rend ensuite compte de son mandat. Il explique son attitude dans les trois grandes questions examinées par ce comité : création d'un organe fédéral, organisation du viaticum pour tout syndiqué adhérent à une Bourse fédérée, fonctionnement de la Confédération générale du travail. A la suite de ce compte-rendu, le congrès... « reconnaît que le

Il demande au congrès de rechercher les mesures à prendre en ce sens. Les camarades Dumont, F. Guérard, Gaillet, présentent diverses propositions qui ne paraissent point satisfaisantes. Le secrétaire de la Fédération des Bourses du travail montre qu'il faudrait d'abord distinguer entre les sans-travail, dont il n'y a pas à s'occuper particulièrement, puisqu'ils ont un métier et, par suite, peuvent, malgré le chômage, faire toujours partie du syndicat de leur corporation, et les sans-métier, est-il possible de syndiquer ceux-ci ? Oui, sous les divers qualificatifs d'hommes de peine, manœuvres, journaliers, etc. Mais il ne faut pas croire que ces syndicats pourront jamais enrayer les progrès de l'armée des sans-métier ; si, d'une part, la surproduction crée la misère, d'autre part, la misère engendre la surproduction, le capital engagé dans l'industrie ne pouvant, sous peine de faillite, arrêter son exploitation. Et comme cette surproduction manque de débouchés et immobilise des capitaux, les industriels cherchent nécessairement à remplacer le travail coûteux et lent de l'homme par le travail économique et rapide de la machine. Tous les sentiments humanitaires ne pourraient les empêcher de suivre cette pente, puisque le jour où ils s'arrêteraient, ce serait leur suicide. Par conséquent, pas un ouvrier qualifié n'est sûr de n'être pas destiné à devenir lui-même un sans-métier : les typographes sont menacés par la linotype, qui fonctionne déjà en Amérique, en Australie, en Allemagne, en Belgique ; les peintres par la machine à peindre, etc. Il faut donc comprendre que ce qu'on appelle les améliorations obtenues par les syndicats ne sont pas même des palliatifs, et que le syndicat doit être avant tout une école révolutionnaire, parce que la révolution sociale est inévitable et qu'elle est beaucoup plus l'œuvre du capital, réduit à se dévorer lui-même, que des révolutionnaires.

*Propagande régionale.* — Du rapport présenté sur cette question, il résulte qu'Amiens compte sept syndicats, Albert (centre métallurgique voisin) deux avec près de trois cents membres. Des relations ont été nouées avec les ouvriers de Villers et de Corbie, et la Bourse se propose d'agir sur Saint-Ouen, Flixecourt et les villages environnants. Là, en effet, des grèves récentes ont créé une excellente agitation : au Hamel, pour une augmentation de salaire, à Saint-Ouen, pour excès de travail, à Picquigny, pour les amendes de malfaçon. Il faut en profiter le plus tôt possible. Par ailleurs, si les syndicats veulent revenir à la Bourse, il sera possible d'organiser des cours d'enseignement professionnel et de poursuivre la création d'un Conseil de prud'hommes.

Dumont (des teinturiers) fournit d'intéressants renseignements sur le système des frères Saint, qui, pour asservir leurs ouvriers, dotent chacune de leurs usines d'un économat et font construire des maisons ouvrières. Il serait bon d'aller sur leur domaine et d'y organiser des conférences. Malheureusement les syndicats disposés à accomplir cette tâche sont sans ressources, et ceux qui y restent indifférents ont, au contraire, l'unique préoccupation de thésauriser.

Cousin et Gaillet s'élèvent également contre l'esprit thésaurisateur du syndicat des tisseurs. A quoi bon des ressources, si elles ne doivent pas servir à la propagande ?